



## Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 2, n° 2 | Mai 2011

**Culture et développement durable: vers quel ordre social?**

---

# Culture et développement durable : vers quel ordre social ?

Quelques éléments d'introduction

*Culture and Sustainable Development : Towards Which Social Order? Some Elements of Introduction*

**Aude Porcedda et Olivier Petit**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9030>

DOI : 10.4000/developpementdurable.9030

ISSN : 1772-9971

### Éditeur

Association DD&T

### Référence électronique

Aude Porcedda et Olivier Petit, « Culture et développement durable : vers quel ordre social ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 2, n° 2 | Mai 2011, mis en ligne le 26 mai 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9030> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.9030

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



*Développement Durable et Territoires* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

---

# Culture et développement durable : vers quel ordre social ?

Quelques éléments d'introduction

*Culture and Sustainable Development : Towards Which Social Order? Some Elements of Introduction*

Aude Porcedda et Olivier Petit

---

- 1 La réflexion internationale en matière de développement durable a d'abord été une réflexion sur les thèmes de l'environnement et du développement – le rapport Brundtland, *Notre avenir à tous* (1987) et la Déclaration de Rio (1992). Le développement durable met en exergue la notion de « besoins » pour les générations actuelles et à venir. Or, comme le souligne le rapport Brundtland (1987, Chap. 2, section 1), « La notion de besoins est certes socialement et culturellement déterminée; pour assurer un développement durable, il faut toutefois promouvoir des valeurs qui faciliteront un type de consommation dans les limites du possible écologique et auquel chacun peut raisonnablement prétendre ».
- 2 S'il s'agit de la seule référence à la dimension culturelle dans le rapport, il faut toutefois signaler que dès le début des années 1990, une réflexion parallèle s'est amorcée sur le thème de la culture et du développement – le rapport Pérez de Cuéllar, *Notre diversité créatrice*, de la Commission mondiale de la culture et du développement (1996) et la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001). Progressivement, la dimension culturelle est devenue un élément central des discours sur le développement durable, au point d'être présentée par certains (Nurse, 2006) comme « le quatrième pilier du développement durable » (au côté des piliers économique, social et environnemental). Cet aspect est d'ailleurs présenté par certains analystes comme une dimension incontournable de toute politique de développement durable, dans la mesure où, d'un point de vue méthodologique, « c'est le sens de la durabilité dans les différents contextes dans lesquels elle est appliquée qui devrait être l'objet de préoccupation principal » (Jacob, 1997, p. 241, notre traduction). Pour mettre en œuvre le développement durable, l'Agenda 21 (ou Action 21) a été adopté en 1992 lors du Sommet de la Terre. Il peut être

défini comme le plan d'action du développement durable pour bâtir le XXI<sup>e</sup> siècle. Un Agenda 21 est un processus d'innovation et de transformation sociale basé sur une participation active de la population et une responsabilisation de tous les secteurs de la société sur l'ensemble du territoire. Il s'est ensuite décliné au niveau des villes et des régions sous la forme d'un Agenda 21 local.

- 3 En 2004, l'association internationale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est l'initiatrice d'un Agenda 21 de la culture international qui a été adopté dans le cadre du Forum universel des cultures de Barcelone. Il est basé sur les principes de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001). Plus de 350 villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier, dont Genève, Strasbourg, Toronto, Buenos Aires, Québec et Montréal, y sont d'ailleurs associés. En Europe, le Conseil des ministres de la culture européens a adopté l'Agenda européen de la culture en novembre 2007 suite à une communication de la commission européenne et un processus de concertation important.
- 4 Pour les responsables de gouvernements, de villes ou d'institutions, le choix de placer la culture au cœur du développement serait l'occasion de réaffirmer la conviction que le dialogue interculturel constitue le meilleur gage pour la paix. Dans le discours politique, la culture serait un puissant facteur de créativité, de qualité de vie et d'innovation qui favoriserait la croissance et l'emploi. En figurant au cœur des priorités de tous les ordres de pouvoir, elle pourrait être bénéfique pour l'accès à la connaissance, l'amélioration des espaces urbains et l'intégration sociale. Toutefois, la définition même de la culture pose problème. Complexe et dynamique, elle fait référence à de multiples réalités qu'il faut éclairer.
- 5 Au cours des dernières décennies, la notion de culture s'est, en effet, considérablement modifiée. Rappelons que dans son acception la plus large qui rejoint par certains aspects la vision anthropologique de cette notion, la culture englobe les valeurs partagées par la population, la tolérance envers l'autre, les orientations et les préférences sociales, les croyances, la langue, les idées, le savoir. Elle s'étend à l'ensemble des us et coutumes d'une société, à son vécu, à son histoire, à son patrimoine. Prise dans un sens étroit et usuel, elle désigne l'ensemble des formes par lesquelles une société s'exprime à travers les arts et les lettres. Ainsi comprise, la notion de culture alterne donc entre un sens total ou existentiel et un sens résiduel ou institutionnel (Saint-Pierre, 2007).
- 6 Dans le cadre de ce dossier, nous envisageons la culture comme constitutif d'un « ordre social global » (Williams, 1981), ce qui justifie pleinement que l'on s'interroge sur la construction même de la notion de durabilité, dans différents contextes. S'inscrivant dans cette perspective, le présent dossier porte sur les définitions de la culture, l'identification des acteurs culturels et l'intégration de la culture dans une démarche territoriale de développement durable. De quelle(s) culture(s) s'agit-il ? Qui sont les dépositaires de la culture ? Quelles sont les étapes pour son intégration aux politiques de développement durable ? Qu'implique la création d'indicateurs culturels parmi les indicateurs de développement durable ? Quelles sont les conséquences de l'instrumentalisation idéologique de la culture tant sur l'action publique que sur les attitudes et les comportements des individus ? Quels sont les impacts de ces expériences sur l'action publique, l'action culturelle et l'action citoyenne ?
- 7 Ainsi, les politiques publiques de développement durable accompagneraient les initiatives des communautés locales et prendraient en compte les attentes, sans cesse croissantes des citoyens qui, de mieux en mieux informés et de plus en plus sensibilisés, considèrent

les contributions de la culture comme faisant partie intégrante de leur qualité de vie. Quant aux institutions culturelles qui peuvent s'engager, elles intègrent différemment ce concept dans leurs activités, leurs produits et leur gestion. Par exemple, l'adoption de gestes éco-responsables et le développement de l'éco-conception viennent modifier le rapport de ces organismes publics, parapublics ou privés avec leur environnement. En termes de gouvernance, la créativité – la réalisation de projets intersectoriels co-construits avec les artistes – ou les effets sociaux des actions – l'amélioration des conditions de vie et de travail des professionnels – ainsi que la question du développement des institutions et de leurs relations aux parties prenantes seraient considérés.

- 8 Dès lors, l'ordre social ne serait pas le simple résultat d'une détermination structurelle et politique, mais il est également le fruit de la prise en compte de la culture et de ses acteurs, c'est-à-dire des savoirs, savoir-faire, règles, normes, interdits, stratégies, régulations, croyances, idées, valeurs, mythes qui se transmettent de génération en génération, se reproduisent en chaque individu (Morin, 1999 : 31). Le déroulement de l'action n'est jamais figé, mais sans cesse réadapté, réinvesti, négocié. Il est bien plus le fait de savoir-faire, de conflits, de négociations, de divergences d'intérêts, de tensions affectives, que la conséquence de l'application de règles strictes et fonctionnelles – souvent ignorées d'ailleurs, par les individus auxquelles elles sont censées s'appliquer (Strauss *et al.*, 1963).
- 9 Ce numéro divisé en trois parties contient six articles. Il aborde la question de la culture et du développement durable par rapport aux relations et aux forces sociales, et à l'action collective, qui sont à la base de la reproduction des territoires durables. À travers des réflexions théoriques et des présentations de cas issus de recherches de terrain, ce thème est traité sous l'angle des représentations du lien nature-culture pour les scientifiques, les politiciens et les autres parties prenantes, puis de la labellisation et de son développement touristique et territorial et, enfin des enjeux de la décroissance et de l'économie solidaire sur le développement humain. Afin de permettre au lecteur de se situer et de se nourrir, ces contributions questionnent et éclairent cette idée que le développement durable prendrait « culturellement et naturellement » place dans tous projets et développement du territoire.
- 10 La première partie de ce dossier est consacrée à la place qui est donnée à la culture dans le développement durable. Qu'elles soient inscrites au cœur des politiques et des actions, les démarches de développement durable centrées sur la prise en compte de la culture supposent une méthodologie et un cadre formalisé. Après un bilan critique de la littérature, les auteurs Constanza Parra et Frank Moulaert dans leur article « La nature de la durabilité sociale : vers une lecture socioculturelle du développement territorial durable » partagent leur réflexion sur les différentes approches et les divers usages de la culture en proposant d'explorer les notions de durabilité sociale et de socio-écosystème.
- 11 Jérôme Boissonnade et Katja Hackenberg témoignent pour leur part de manière éloquent dans leur article « La nature contre la culture ? De la controverse écologique à la mise en ordre du milieu local » de leurs expériences de recherche sur le Port d'Anvers des défis et des enjeux de considérer la culture dans les problématiques de développement durable du territoire. Leur approche pragmatique met en évidence les conséquences de l'instrumentalisation idéologique de la culture et de la nature tant sur l'action publique que sur les attitudes et les comportements individuels et collectifs.

- 12 La deuxième partie réfléchit à l'évolution de la normalisation culturelle ainsi qu'à l'intégration du développement durable dans la gestion des sites. Dans leur article intitulé « De l'étiquette à la marque : la labellisation comme unificateur des projets territoriaux ? », Valia Filloz et Valérie Colomb traitent de la labellisation, du label et de l'évolution des labels dans les domaines culturel et touristique pour saisir les discours et les pratiques singulières du développement durable sur les territoires.
- 13 Quant à Hélène Melin, son article « La culture, terreau de la nature ? La création du Parc National des calanques entre labellisation naturelle et marquage culturel » permet d'illustrer la problématique de l'implantation et l'inscription d'un projet de développement du patrimoine naturel et culturel dans une perspective de gestion durable des territoires. Dans cette dynamique entourant l'aménagement du territoire, elle distingue deux logiques qui s'affrontent et se construisent : écologique et sociale. Pour y remédier, elle formule l'idée de créer la notion d'empreinte culturelle du territoire.
- 14 La troisième partie du dossier questionne l'intégration du développement durable dans les projets de développement et de management pour réfléchir localement et mondialement aux nouveaux modes d'organisation et à leur partage culturel. Dans son article « Revenir vers les habitants, revenir sur les territoires. L'articulation entre culture et développement durable dans les projets de développement local », Elizabeth Auclair propose une réflexion critique sur le modèle de développement durable et le renouvellement des modalités de l'action publique à travers le regard de la décroissance. Pour illustrer son propos, elle analyse l'évolution de la culture au niveau des territoires à travers des exemples de projets culturels émergents.
- 15 En guise de conclusion, Jean Lagane traite du phénomène de l'acculturation à travers l'analyse de la diffusion d'un modèle d'économie solidaire, d'une société (Japon) à une autre (France) culturellement éloignée en prenant l'exemple des Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) dans son article « Du teikei à l'AMAP un modèle acculturé ». Il propose une analyse pertinente de la problématique du développement durable et de nouveaux modes d'organisation. Il invite à garder un regard critique sur le partage culturel des modèles de développement et de management. Les dimensions économique, sociale et environnementale peuvent-elles être en dialogue constant avec la culture de chacun et celle des autres ?
- 16 Fruit d'un questionnaire préalable au prochain Sommet de la Terre en 2012 sur l'intégration de la culture au cœur du développement durable, les différents textes présentés dans ce numéro ne prétendent pas offrir une argumentation intégrée sur cette question de plus en plus explorée. En effet, des travaux sur la culture sont encore à entreprendre et à discuter sur les définitions, les méthodologies et les pratiques des acteurs, notamment pour les enrichir et les guider.

Partie 1	Nature et culture : quel cadre de réflexion pour quelle action politique ?
Constanza Parra et Frank Moulaert	La nature de la durabilité sociale : vers une lecture socioculturelle du développement territorial durable
Jérôme Boissonnade et Katja Hackenberg	La nature contre la culture ? De la controverse écologique à la mise en ordre du milieu local

Partie 2	Tourisme et territoire : quelle norme pour quelle appropriation du territoire ?
Valia Filloz et Valérie Colomb	De l'étiquette à la marque : la labellisation comme unificateur des projets territoriaux ?
Hélène Melin	La culture, terreau de la nature ? La création du Parc National des calanques entre labellisation naturelle et marquage culturel
Partie 3	Décroissance et économie solidaire : quelle culture pour quel modèle de développement humain ?
Elizabeth Auclair	Revenir vers les habitants, revenir sur les territoires. L'articulation entre culture et développement durable dans les projets de développement local
Jean Lagane	Du teikei à l'AMAP, un modèle acculturé

---

## BIBLIOGRAPHIE

Commission mondiale de la culture et du développement (CMCD), 1996, *Notre diversité créatrice*, Rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement, UNESCO, Paris, 317 p.

Jacob M., 1997, *Sustainable Development : A Reconstructive Critique of the United Nations debate*, Goteborg University, Goteborg, Sweden.

Morin E., 2000, *Les Sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Le Seuil.

Nurse K., 2006, « Culture as the Fourth Pillar of Sustainable Development », Paper prepared for the Commonwealth Secretariat, London, UK.

Saint-Pierre, D., 2007, « Les politiques culturelles du Québec et le rôle croissant des villes en matière de développement culturel : bilan et défis », in *La transmission des connaissances, des savoirs et des cultures*, Paris : CIDEF-AFI, p. 53-60

Strauss A., Schatzman L., Bucher B., Ehrlich D. et Sabshin M., 1963, « The hospital audits negotiated order », in : Eliot Freidson (ed), *The hospital in modern Society*. New York, The Free Press, p. 147-168.

UNESCO, 2001, *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=13179&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13179&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html).

Williams R., 1981, *Culture*, Fontana New Sociology Series, Glasgow, Collins, 1981. US edition, *The Sociology of Culture*, New York, Schocken, 1982.

## INDEX

**Mots-clés** : culture, agenda 21, ordre social

**Keywords** : culture, agenda 21, social order

## AUTEURS

### AUDE PORCEDDA

Aude Porcedda est chargée de recherche au Musée de la civilisation. Elle enseigne à l'École nationale d'administration publique de Québec. À titre d'accompagnateur de Michel Côté, directeur général du Musée de la civilisation, elle a collaboré à la démarche de dialogues du Ministère de la culture, de la communication et de la condition féminine pour élaborer un Agenda 21 de la culture du Québec. Auteur du livre « Musées et développement durable », ses centres d'intérêt sont le développement durable, le management et la transformation des institutions culturelles. [aude.porcedda@mcq.org](mailto:aude.porcedda@mcq.org)  
<http://www.agenda21c.gouv.qc.ca>

### OLIVIER PETIT

Olivier Petit est économiste, Maître de conférences à l'Université d'Artois, essentiellement consacrées aux dimensions institutionnelles de la gestion de l'eau et des politiques de développement durable, au sein du CLERSE (UMR 8019 CNRS-Univ. Lille 1). Il est également directeur de la publication de la revue *Développement durable et territoires* depuis septembre 2010 et assure, depuis janvier 2008, le rôle de représentant français au sein du réseau de contacts nationaux de la Société Européenne d'Économie Écologique (ESEE). [olivier.petit@univ-artois.fr](mailto:olivier.petit@univ-artois.fr)